

Les subsides

Lorsque nous examinons les autres dispositions de cette entente d'expansion économique régionale, que ce soit sur le plan du tourisme, de la science et de la technologie, de l'agriculture, des ressources minérales ou de l'industrie, nous devrions trouver là d'excellentes occasions de créer des emplois permanents.

En ce qui concerne le secteur forestier dont j'ai parlé hier, je remarque que le critique de l'industrie forestière du parti libéral, le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin), qui nous honore parfois de sa présence, n'a jamais adressé de question au ministre d'État aux Forêts au cours de la période des questions. Hier, le chef du parti libéral a parlé de la nécessité d'aider l'industrie forestière. Je trouve cela pour le moins curieux car depuis sept mois que nous siégeons, le critique de ce parti n'a jamais posé la moindre question au ministre au cours de la période des questions. Cela devrait indiquer aux Canadiens l'intérêt que ce parti manifeste pour l'une des principales ressources du Canada, l'industrie forestière. Il s'agit, de loin, du secteur qui crée le plus d'emplois et qui rapporte le plus d'argent. Il dépasse nettement tous les autres. Pourtant, le critique du parti libéral n'a toujours pas posé de question. Cela nous donne une bonne idée des priorités de son parti.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Où est la critique? Il n'est même pas là.

M. Brisco: Il n'est pas là. Passons au projet de loi C-15, monsieur le Président...

M. Riis: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Mon collègue, le député de Kootenay-Ouest (M. Brisco), ne l'a certainement pas fait intentionnellement, mais chacun sait que l'usage nous interdit de mentionner l'absence des autres députés. Je crois qu'il l'a fait sur les exhortations de l'un de ses collègues. Je tenais simplement à rappeler cet usage.

M. le vice-président: Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a raison.

M. Brisco: Monsieur le Président, je comprends les objections du député, mais je voudrais souligner, et mon collègue sera sans doute d'accord, que ce n'est pas moi qui ai fait cette réflexion. Le député est certainement prêt à reconnaître que c'est lui qui l'a faite. Je suis prêt à accepter cette responsabilité, mais je connais le Règlement.

En ce qui concerne le projet de loi C-15, le ministre a souligné l'un des aspects les plus frappants de la situation lorsqu'il a dit que, d'après le rapport publié par la Communauté économique européenne, il y a deux ans, le Canada se classait alors à la 24^e place, soit au dernier rang des pays disposés à accepter des investissements étrangers. L'année dernière, la liste a été portée à 28 pays. Le Canada arrivait vingt-huitième. Il se classe en dernier, monsieur le Président. Cela ne veut certainement pas dire que nous accueillons à bras ouverts les investisseurs étrangers ou que nous sommes désireux d'attirer des investissements étrangers. Au contraire nous avons dit que nous n'en voulions pas. Nous faisons comprendre aux investisseurs étrangers qu'ils ne sont pas les bienvenus. Nous placardons une grande affiche portant l'emblème du parti libéral et disant: «Entrée interdite aux investissements étrangers».

● (1550)

En réalité, ce n'est pas ce que les Canadiens pensent aujourd'hui. C'est une idée fixe d'un ancien gouvernement, pas celle des Canadiens à l'heure actuelle, à une ou deux exceptions près. J'aimerais parler de l'une de ces rares exceptions, M. Mel Hurtig, qui a comparu devant le comité permanent de l'expansion économique régionale. Je l'ai trouvé très intéressant. Voici un passage du compte-rendu du comité permanent, à la page 13:5, où il dit:

Ce que je vous conseille... c'est de mettre ce projet de loi au panier...

Plus loin, il préconise des solutions positives—d'après lui—et tient des propos très intéressants. A la page 13:11, il déclare:

... votre troisième question portait sur le programme énergétique national et je crois que ma réponse pourra vous surprendre. J'habite en Alberta et j'ai été témoin de la mise en œuvre du Programme énergétique national. Je n'hésite pas du tout à dire que j'appuie fermement les objectifs de ce Programme.

Voilà un homme courageux. Il n'est peut-être pas très habile, mais il est courageux. Voilà un Albertain qui prétend appuyer le programme énergétique national. Étant légèrement craintif au sujet de cette déclaration et peut-être afin de protéger ses arrières, il a ajouté:

Même si j'approuve les objectifs du PEN, je dois ajouter qu'il m'a semblé mal conçu.

Il cherche maintenant à obtenir un certain assentiment et nombreux sont ceux qui partageraient son opinion là-dessus:

J'ai trouvé qu'il avait été élaboré à la hâte et je suis persuadé que certains aspects du PEN ont beaucoup nui au secteur canadien du pétrole.

Néanmoins, monsieur le Président, le programme lui plaisait. Il croyait que le PEN était excellent, car il chasserait ces géants étrangers du Canada. C'est ce qu'il allait faire, chasser les investissements étrangers. Peu lui importe que, à ce moment-là, l'Alberta ait produit le plus de recettes fiscales au Canada et joui du niveau le plus élevé d'emploi. De toute évidence, il n'était pas conscient du fait que ce sont les Canadiens qui ont souffert de ce programme, particulièrement les ouvriers manuels.

Il a dit qu'il était sur place pour observer. Permettez-moi de vous dire que j'étais également là pour observer et que j'ai eu la chance, bien que je sois de la Colombie-Britannique, de passer plusieurs mois en Alberta durant cette période catastrophique. Je me suis entretenu avec les travailleurs, avec les représentants du secteur tertiaire qui s'effondrait comme un château de cartes et je me suis également entretenu avec les dirigeants de l'industrie du pétrole au Canada. C'était une véritable catastrophe. Je me suis rendu à Fort St. John, dans ma province, quelques mois après que les retombées du programme eussent commencé à se manifester et tandis que, auparavant, lorsqu'on arrivait dans cette localité sans s'être annoncé et avoir réservé une chambre, il fallait passer la nuit dans sa voiture ou sur le pavé, cette fois-là, il y avait des chambres libres partout. C'était devenu une ville fantôme à la suite d'un effondrement économique de première grandeur. La seule solution que le gouvernement libéral avait su trouver au problème de la propriété canadienne, c'était de faire déguerpir les démons étrangers.